

InfoMigrants 20211223

<https://www.infomigrants.net/fr/post/37376/a-besancon-dans-lest-de-la-france-la-mairie-se-donne-les-moyens-de-faire-rester-les-refugies>

[Grand angle](#)



La Préfecture du Doubs à Besançon. Crédit : Google Street View / octobre 2018.

À Besançon, dans l'est de la France, la mairie se donne les moyens de faire rester les réfugiés

Par [Maïa Courtois](#) Publié le : 23/12/2021 Dernière modification : 24/12/2021

La ville de Besançon signera, mi-janvier, un contrat d'accueil et d'intégration des réfugiés avec l'État. L'équipe municipale entend améliorer l'accès au logement, à l'emploi ou encore aux soins pour les exilés arrivant sur son territoire. La mairie souhaite ainsi que la ville, située dans l'est de la France, ne soit pas seulement un lieu de transit mais d'installation.

Lors de la journée internationale des migrants, le 18 décembre, la municipalité de Besançon dirigée par Anne Vignot (EELV), a présenté un nouveau plan d'accueil pour les réfugiés. L'objectif : accueillir 350 réfugiés par an sur le territoire. Et les faire rester.

Ce qui intéresse les élus, "c'est de pérenniser leur arrivée, de faire en sorte qu'ils aient l'intention de s'implanter" explique à InfoMigrants Philippe Cremer, conseiller municipal délégué à l'accueil des sans-abris et à l'accompagnement des migrants. Car la plupart d'entre eux sont de passage, et ne cherchent pas à rester sur le territoire.

Dans cette perspective, le conseil municipal a voté pour un [contrat territorial d'accueil et d'intégration des réfugiés](#) (CTAIR), passé avec l'État. Il sera officiellement signé le 19 janvier 2022, en présence du préfet du Doubs et d'Alain Régnier, délégué interministériel chargé de l'accueil et de l'intégration des réfugiés, indique [France Bleu](#). Neuf métropoles ont déjà signé ce type de contrats en 2019 et 2020. Onze, dont Besançon, devaient les formaliser courant 2021 et 2022.

Améliorer l'accès au logement, à l'emploi et à la santé

Plusieurs axes seront développés dans le cadre du CTAIR de Besançon. Sur le plan du travail, un partenariat sera noué avec Pôle Emploi autour des métiers en tension dans la région, "le transport, le bâtiment et les travaux publics, l'agriculture avec le maraîchage... On manque aussi de soudeurs, de tôliers..." déroule Philippe Cremer.

>> **À (re)lire :** [Laye Traoré, l'apprenti boulanger devenu le visage de la galère des jeunes étrangers en France](#)

S'agissant du logement, "on travaille avec les bailleurs sociaux et le centre communal d'action sociale", indique le conseiller municipal. Ce dernier prend exemple sur les réfugiés afghans arrivés depuis la chute de Kaboul en août : "On a réussi à tous les loger, avec la mobilisation des bailleurs sociaux".

L'équipe municipale place également au cœur de son plan d'accueil l'apprentissage du français. Un partenariat va être mis en place avec le Centre de langues appliquées de Besançon, ainsi que des associations. Enfin, l'équipe s'adossera à l'hôpital pour monter une "cellule psychologique" spécialisée, faciliter l'accès aux soins des personnes réfugiées, et "former les soignants à accueillir ce public".

L'angle mort : les mineurs isolés

Autant d'axes salués par les associations, mais jugés incomplets. "Ce qui est proposé ne répond pas aux besoins premiers et urgents que nous repérons, à savoir trouver des hébergements pour les jeunes non reconnus mineurs", analyse Alice*, membre de l'association SolMiRé, (pour "solidarité migrants réfugiés"), fondée en 2016 à Besançon. "On attendait que la municipalité se positionne là-dessus".

Le dialogue avec la mairie est régulier - et l'écoute, meilleure qu'avec l'ancienne équipe municipale, assure la bénévole. Pour autant, cela fait plusieurs mois, voire années, que le tissu associatif alerte sur le sort d'une centaine de jeunes sans prise en charge ni hébergement dans le département du Doubs. À l'occasion de la journée internationale des droits de l'enfant, le 20 novembre, SolMiRé a publié [un rapport sur les dysfonctionnements de l'évaluation et de la mise à l'abri](#) des jeunes étrangers à Besançon.

Depuis le printemps 2021, un appartement du centre-ville a été réquisitionné par l'association pour y héberger quelques jeunes. "On sait très bien que c'est une solution temporaire : c'est pour mettre les institutions devant leur responsabilité", explique Alice. Une procédure d'expulsion est d'ailleurs en cours. "On a prévenu la mairie que s'il n'y avait pas de solution apportée, on allait devoir de nouveau réquisitionner, et cette fois, un bâtiment de la municipalité". D'autres jeunes sont mis à l'abri par un réseau d'hébergeurs solidaires.

"Tout cela est compliqué, parce que la prise en charge de ces mineurs dépend du département", renvoie Philippe Cremer. "Je reçois souvent les associations, mais on fait avec les moyens que l'on a. Il faut discuter avec le département, la préfecture, l'État... Et c'est compliqué de discuter avec l'État, car ils sont dans une politique dure".

"Pas les moyens" de réaliser l'hébergement inconditionnel à Besançon ?

Ces difficultés vont au-delà des mineurs isolés. "En ce moment, il gèle à Besançon, il fait -5°C. Mais la préfecture n'héberge personne, le 115 est saturé..." reconnaît Philippe Cremer. "On a régulièrement des familles avec enfants en bas âge, ou des adultes isolés, pour qui le 115 ne répond pas", abonde Alice. "On fait appel aux citoyens pour envoyer des mails, faire pression. On attend de la mairie qu'elle ait ce rôle-là aussi, qu'elle fasse levier sur les institutions", insiste-t-elle. "Car à partir du moment où des personnes vulnérables dorment dehors, les services de la mairie ont, de fait, des responsabilités".

Or, le plan d'accueil présenté par l'équipe municipale ne concerne que les personnes ayant obtenu leur protection internationale ; il n'y a pas de volet sur l'hébergement d'urgence. "Le but, c'est de réaliser à Besançon l'inconditionnalité de l'hébergement d'urgence, mais on en a pas les moyens", justifie Philippe Cremer.

Pour cette raison, la ville de Besançon a également annoncé mi-décembre qu'elle signerait la [charte de l'association nationale des villes et territoires accueillants](#) (ANTIVA). Cet engagement impliquera un travail en coopération avec les autres territoires signataires, afin d'établir un maillage de l'accueil. "Si l'on se rend chacun dans son coin au ministère, on aura pas plus de moyens", défend le conseiller municipal de Besançon. "Par contre, si on a un réseau de 50 villes et que l'on crie ensemble, nous aurons plus de poids".

**Le prénom a été modifié à la demande de l'intéressée.*